

Madame, Monsieur,

Voici la NOTE de la rentrée n°5 du  
LUNDI 22 avril 2024 à lire et à respecter.



**1. Des remerciements pour commencer cette nouvelle période :** Toute l'équipe tient à remercier tous les parents qui ont participé avec plaisir et bonne humeur aux différentes actions de l'école et ceux qui respectent avec bienveillance tous les jours, tous les acteurs et les règles de l'école.

**2. Des documents à fournir :**

\***La fiche de renseignements :** N'oubliez pas de nous signaler tout changement (*adresse, numéro de téléphone, adresse électronique*) car nous devons pouvoir vous contacter à tout instant. Rappel, ces coordonnées sont utilisées par Educonnect.

\***L'attestation d'Assurance** qui est *indispensable* pour toutes les sorties à la journée ;

\***Votre participation « facultative » à la Coopérative de l'école** pour *enrichir* les projets de l'école en sorties et en matériel pédagogique.

**3. Organisation de la prochaine rentrée du Lundi 2 Septembre 2024 = Admission-**

**Inscription-RADIATION :** Dans le cadre de notre campagne d'effectifs qui se termine le lundi 6 mai 2024, vous devez **impérativement** informer la directrice en utilisant la messagerie de l'école ou l'outil de liaison de votre enfant de vos projets de déménagement qui entraîneraient la radiation de votre enfant pour la rentrée prochaine. RAPPEL du règlement de l'école : Pour obtenir un certificat de radiation, vous devez prendre un rendez-vous avec la Directrice en utilisant la messagerie de l'école [0780770n@ac-versailles.fr](mailto:0780770n@ac-versailles.fr) au moins 8 jours avant le dernier jour d'école de votre enfant. Une radiation n'est possible qu'avec l'accord des deux parents.

**4. Vivre ensemble dans le respect de votre obligation d'assiduité, des gestes barrières et des règles de sécurité :**

\***Le plan Vigipirate au niveau URGENCE ATTENTAT** à respecter jusqu'à nouvel ordre.

\***Nous allons organiser deux exercices Incendie (en avril et en juin) et participer à un exercice de Mise à l'abri amélioré, le lundi 29 avril 2024.** Nous vous informerons plus précisément de l'organisation et du bilan de ces exercices, ultérieurement.

\***Des horaires à respecter et les accès à l'école :** Les élèves de maternelle doivent être accompagnés et récupérés à la porte de leur classe en passant par leur cour de récréation et les élèves d'élémentaire sont à accompagner jusqu'au portail du parc.

-**L'ACCUEIL :** les deux portails du parc sont ouverts de 8h20 à 8h30 le matin et de 13h20 à 13h30 l'après-midi. Les enseignants de service au portail doivent **impérativement** le fermer à **8h30** et à **13h30** car ils doivent rentrer en classe. Les enfants doivent donc **obligatoirement arriver avant la fermeture des portes de l'école sinon ils sont en retard ! (Rappel : plus de 4 retards entraînent un signalement auprès de l'Inspection).**

-**LES SORTIES :** les élèves de maternelle doivent être récupérés dans leur classe pour 11h30 et 16h30 et les élèves des 9 classes élémentaires sortent au fur et à mesure de 11h20 à 11h30. Les élèves de CP et de CE utilisent le portail côté Parc entre 16h20 et 16h30. Les élèves de CE2 de

M. Etienne et les élèves des CM utilisent le portail de la rue des Champs entre 16h20 et 16h30. (**Attention, plus de 4 retards des parents, après 16h30, seront signalés à l'Inspection.**)

Au portail, Il faut vous placer derrière la ligne tracée au sol et vous espacer des autres parents afin que vos enfants puissent bien vous voir.

Si vous voulez rencontrer l'enseignant de votre enfant ou Madame la Directrice, vous devez obligatoirement prendre un **rendez-vous** auparavant en utilisant l'outil de liaison de votre enfant. NB : les rendez-vous **improvisés** sur le parvis ne sont pas autorisés.

**\*Rappels du REGLEMENT :**

\***Toutes les sorties « exceptionnelles » sur les temps scolaires sont interdites** en respect de votre devoir d'assiduité. Aussi, ces sorties sont soumises à l'autorisation de la Directrice. Elles doivent être demandées pour **des situations urgentes et justifiées par téléphone ou par mail.**

\*Vous ne pouvez pas utiliser votre **téléphone portable** dans l'école et quand vous vous adressez à un adulte référent de l'école.

\***Les absences :** Elles doivent être **exceptionnelles** et **OBLIGATOIREMENT excusées**, en laissant un message sur l'adresse électronique de l'école [0780770n@ac-versailles.fr](mailto:0780770n@ac-versailles.fr), **Attention, plus de 4 absences non justifiées entraînent un signalement à l'Inspection.** Nous insistons sur l'**obligation d'assiduité**. Vous devez respecter le calendrier scolaire. L'école est obligatoire jusqu'au **vendredi 5 Juillet 2024 inclus**. Attention, tout départ anticipé en vacances sera systématiquement signalé à l'Inspection.

\*En principe, tout enseignant absent est **remplacé**. Dans le cas contraire, les parents seront prévenus au portail par les enseignants de service et/ou **par Klassly (pour les élèves de maternelle)** et par le groupe **Whatsapp** de la classe géré par les représentants des parents d'élèves (*pour les élèves en élémentaire*).

**\*La Santé :**

-**Des gestes barrières** toujours et encore à respecter pour rester tous en bonne santé ;

-**PAI :** Pour les enfants ayant des soins médicaux particuliers, souffrants d'allergies ou autres, vous devez contacter le **Centre Médico Scolaire : 01 39 11 16 40** pour établir un Protocole d'Accueil Individualisé (**PAI ou PAP**) qui permettra aux enseignants et personnels municipaux de donner les médicaments nécessaires.

- Tous les élèves de MS vont rencontrer la puéricultrice de la PMI.

- Tous les élèves de CP vont rencontrer l'infirmière scolaire.

**4. Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :**

Les APC de cette période reprendront à partir du **Lundi 22 avril 2024**. Ces activités auront lieu **les midis (11h30-12h) ou le soir (16h30-17h15)**, selon les classes. Une autorisation vous sera demandée et une information sera fournie par période de prise en charge par l'enseignant de votre enfant.

**5. Des informations concernant le soutien renforcé :**

Ces temps de soutien renforcé gérés par deux enseignants de l'école seront organisés, à l'école, le mercredi matin, **de 9h à 12h**. Ces temps sont soumis à votre autorisation mais nous tenons à vous rappeler qu'ils peuvent être pertinents pour accompagner votre enfant dans ses apprentissages. Il y aura 2 mercredis dédiés aux élèves de CP : le mercredi 15 mai et le mercredi 22 mai. Il y aura 2 mercredis dédiés aux élèves de CE et de CM : le mercredi 12 juin et le mercredi 19 juin. Une autorisation vous sera demandée et une information sera fournie par période de prise en charge par l'enseignant de votre enfant.

## 6. Notre site d'école :

Vous devez **consulter régulièrement** le site Internet de l'école car vous y trouverez toutes les informations nécessaires concernant la **vie de l'école** : <http://www.ec-jouvet-achères.ac-versailles.fr/> **Il est mis à jour régulièrement.** C'est le seul outil de communication possible qui permet de suivre l'actualité de l'école en plus de l'outil de liaison (*pochette pour les maternelles et cahier de liaison pour les élémentaires*). Les enseignantes de maternelle utilisent également **Klassly** et les enseignantes élémentaires, le cahier de liaison pour tout ce qui concerne **la vie de leur classe.**

## 7. Des informations concernant le temps scolaire :

Pour toute information concernant le **temps scolaire** (qui est le temps de classe de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16h30) : vous pouvez prendre contact avec la **directrice et/ou l'enseignant** de votre enfant en utilisant l'outil de liaison de la classe ou la messagerie de l'école [0780770n@ac-versailles.fr](mailto:0780770n@ac-versailles.fr)

## 8. Des informations concernant le temps périscolaire :

Votre enfant doit être inscrit via le **portail familles** aux activités animées sur le **temps périscolaire** (garderie du matin, cantine et études surveillées) pour y participer.

**ATTENTION, un enfant non inscrit doit sortir de l'école à 11h30 et à 16h30!** Il vous appartient donc de bien inscrire votre enfant aux activités périscolaires et/ou d'organiser comment le récupérer **en toute sécurité** et dans le respect des horaires. (*Attention, plus de 4 retards des parents, après 11h30 et/ou 16h30, seront signalés à l'Inspection*). Pour toute information concernant le **temps périscolaire**, vous devez contacter la **référente Mme Andrezo** au 06.52.75.32.35 ou lui envoyer un message à l'adresse courriel suivante : [alsh-jouvet@mairie-achères78.fr](mailto:alsh-jouvet@mairie-achères78.fr)

## 9. Des informations concernant vos 18 représentants élus

Nous vous invitons à vous inscrire sur le compte Whatsapp de la classe de votre enfant mis en place et géré par vos représentants (mille mercis à eux pour ce service très utile) Vous pouvez également les contacter en écrivant à [parents.eleves.louisjouvet78@gmail.com](mailto:parents.eleves.louisjouvet78@gmail.com).

## 10. Le calendrier de la période 5 (ATTENTION, dates à confirmer)

- **Notre thème annuel = LES 5 SENS.** Nous allons travailler sur **L'OUÏE** et organiser la **fête du bruit** pendant cette période.

- **Notre Label « Génération JO 2024 ».** Nous allons participer à des Olympiades, à des tournois, aux Foulées scolaires, à un cycle de Karaté, à un cycle « vélo »...

- **Notre label « PLR » :** Nous allons fêter the St Georges's day and the Indépendance Day.

- **Notre plan Mathématiques :** Nous allons participer à la fête des 100 jours et organiser une soirée Bingo !

- **Notre plan Français :** Nous allons voter pour le prix des Incorruptibles

- **Actions de financement de la classe patrimoine des CM2 et de nos projets d'école :** Vente des livres de recettes de cuisine rédigés par les élèves de CM2, les tabliers illustrés par tous les élèves d'élémentaire, les glacières décorées par tous les élèves de maternelle, les foutas par tous les élèves de l'école + soirée Bingo et goûter parvis à organiser...

<b>Lundi 22 avril</b>	*A partir de 8h20, Youpi, c'est la rentrée !
<b>Mardi 23 avril</b>	*Réunion Information Classe Patrimoine des CM2
<b>Vendredi 26 avril</b>	C'est la fête des 100 jours !
<b>Lundi 29 avril</b>	*PPMS Mise à l'abri amélioré
<b>Du 1<sup>er</sup> au 3 mai</b>	<b>Classe patrimoine des CM2 en Normandie</b>
<b>Mardi 7 mai</b>	Sortie au SAX des élèves de CM2 de Mme Cravello
<b>Jeudi 9 mai et vendredi 10 mai</b>	<b>JOURS FERIES = ECOLE FERMEE</b>
<b>Lundi 13 mai</b>	Atelier « Booste ton petit déjeuner » pour les classes de CP et de CE
<b>Mercredi 15 mai</b>	Soutien renforcé pour des élèves de CP
<b>Jeudi 16 mai</b>	Sortie avec le car de la ville pour les élèves de CP + vote pour le prix des Incorruptibles
<b>Du mardi 21 au vendredi 24 mai</b>	<b>Classe d'eau pour tous les élèves de maternelle</b>
<b>Mercredi 22 mai</b>	Soutien renforcé pour des élèves de CP
<b>Jeudi 30 mai</b>	Foulées scolaires pour les élèves de CM1 et de CP
<b>Vendredi 31 mai</b>	Foulées scolaires pour les élèves de CM2 et de CE + Sortie des élèves de CM1 à la base de Verneuil sur Seine (rencontres USEP)
<b>Du lundi 3 au vendredi 7 juin</b>	<b>Semaine du P'tit festival avec des temps d'expositions, une soirée Bingo et des surprises « bruyantes » !</b>
<b>Vendredi 7 Juin</b>	Atelier « Booste ton petit déjeuner » pour les classes de CE2 et de CM
<b>Du 10 au 14 juin</b>	Participation aux Olympiades achéroises = rencontres athlétiques avec tous les élèves des écoles d'Achères.
<b>Mardi 11 Juin</b>	Sortie à la journée des deux classes de GS + le conseil école 3
<b>Mercredi 12 jui</b>	Soutien renforcé pour des élèves de CE
<b>Samedi 15 juin</b>	Portes Ouvertes pour les futurs élèves de PS de 9h30 à 11h
<b>Lundi 17 juin</b>	Olympiades aquatiques pour les élèves de CM2 + sortie au SAX pour les élèves de CP
<b>Mercredi 19 jui</b>	Soutien renforcé pour des élèves de CM
<b>Jeudi 20 Juin</b>	Sortie à la journée des deux classes de PS
<b>Samedi 22 Juin</b>	Portes Ouvertes pour les futurs élèves de CP ne connaissant pas l'école, de 9h30 à 11h
<b>Du lundi 24 au vendredi 28 juin</b>	Remise des CSA aux élèves de maternelle et à leurs parents + Remise des LSUN aux élèves d'élémentaire et à leurs parents.
<b>Le vendredi 5 Juillet 2024</b>	<b>Vacances à 16h30</b> <b>Le Goûter des anniversaires, le Goûter des anciens + les haies d'honneur pour les GS et les CM2</b>

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire cette Note de Rentrée n°5. Nous comptons sur vous pour respecter l'ensemble des consignes et des règles afin de pouvoir **vivre ensemble en toute sérénité**. Vous, parents d'élèves et nous, enseignants devons former une communauté éducative au service de vos enfants, nos élèves qui méritent d'apprendre et de grandir dans un cadre respectueux et bienveillant. Nous restons donc à votre disposition et nous vous remercions par avance pour votre collaboration.

**Madame Princiville et toute l'équipe des enseignants.**